



Programme de formation

Référent harcèlement et sexisme

Contexte :

Depuis 2016, les employeurs ont une obligation de prévention concernant le harcèlement et les agissements sexistes sur le lieu de travail. De plus, depuis le 1^e janvier 2019, un référent harcèlement CSE est obligatoire dans toutes les entreprises disposant d'un CSE. Le programme « **Référent harcèlement et sexisme** » permet ainsi de répondre aux besoins de formation des référents en question, mais également de tout membre du CSE et/ou responsables RH. Celui-ci permet de développer les connaissances et compétences permettant d'identifier et de prévenir des situations de harcèlements ou d'agissements sexistes et de réagir à de telles situations tant d'un point de vue employeur que d'un point de vue témoin et victime. L'utilisation du théâtre entre autres permet d'ancrer les compétences en profondeur chez les apprenants de manière fiable et durable.

Durée :

7h (1 jour ou 2 x 3,5h)

Public :

- Référents Harcèlement et Sexisme
- Responsable Ressources Humaines
- Membres du CSE
- Tout collaborateur

Prérequis :

- Aucune connaissance particulière requise

Objectifs pédagogiques

- Identifier un harcèlement (moral et sexuel) et un agissement sexiste
- Identifier les actions de prévention et de réaction possibles côté employeur
- Identifier les actions possibles pour les témoins et victimes

Equipe pédagogique

- Formation animée par 6H Evolution composée de M. VERNAY, consultant en conduite du changement indépendant depuis 2020 ayant une expérience de management d'équipes au sein de différents secteurs industriels (automobile et aéronautique notamment) et une certification de détermination des comportements et personnalités DISC Persolog®, ainsi qu'une expérience théâtrale et M. VAN HESE, formateur en communication ayant une forte expérience des arts scéniques et de l'animation de groupes en ateliers participatifs. La complémentarité des 2



Programme de formation

Référent harcèlement et sexisme

intervenants permet une augmentation de l'efficacité d'apprentissage et une formation résolument orientée vers la pratique et la mise en situation.

Programme détaillé :

Jour 1 : Le harcèlement et le sexisme (7h)

- Introduction et découverte
 - Se mettre en condition avec des outils d'échauffements corporels et vocaux
- Harcèlement et sexisme - Définition
 - Harcèlement moral, harcèlement sexuel et sexisme
 - Que dit la loi ?
 - Identifier des situations de harcèlements
- Employeur : Reconnaître et agir sur les harcèlements
 - Les obligations de prévention
 - Réactions face à une situation de harcèlement
- Témoins, victimes : Quoi faire ?
 - Signalement : mode d'emploi
 - Accompagnement par qui ?
 - Sa protection
- Mises en pratique
 - Recréer des situations de harcèlements et d'entretiens
 - Echanges d'expériences
 - Faire un bilan de la journée

Moyens pédagogiques et techniques

- Test de positionnement
- Supports de formation visuels
- Exposés théoriques
- Quiz en salle
- Pédagogie active



Programme de formation

Référent harcèlement et sexisme

La formation s'appuie sur une pédagogie active basée sur le théâtre et le principe que l'on retient mieux ce que l'on apprend en joignant le geste à la parole et surtout en construisant soi-même son propre savoir. Ainsi, les exercices proposés aux participants sont perçus par eux comme un moyen de résoudre un problème qu'ils se posent. Les solutions qu'ils construiront seront examinées par leurs soins et leur permettront d'améliorer leur compréhension et d'augmenter leur confiance personnelle une fois de retour à leur poste.

Modalités d'évaluation et de certification

- Test d'entrée et test de sortie (évaluation -des compétences acquises)
- Feuilles de présence.
- Questions orales (études cas pratiques)
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Délai d'accès :

Convention signée et commande reçues au plus tard 10 jours avant le début de la formation
Traitement administratif moyen : 1 mois selon le mode de financement (communication préalable incluse)

Conditions d'accès :

Formation présentielle

La formation est accessible sur entretien préalable de positionnement, permettant la vérification de la concordance entre les objectifs de la formation et ceux du futur apprenant.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Si besoin, M. Vernay, notre référent handicap, étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour permettre de suivre la formation.

Contact commercial et pédagogique : Sébastien VERNAY - svernay@6h-evolution.com

Lieu de la formation : Votre entreprise ou Lieu à définir (INTRA) – Lieu à définir (INTER)

Prix : 1300€ HT (INTRA) – 400€ HT/personne (INTER)

Date d'édition du présent programme : 12 mars 2023 – version 1